

La clé d'un univers

La rhétorique épistolaire de Rabelais, de Claude La Charité
Nota Bene, « Littérature(s) », 305 p.

Christian Nadeau

Number 195, March–April 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/19466ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nadeau, C. (2004). La clé d'un univers / *La rhétorique épistolaire de Rabelais*, de Claude La Charité Nota Bene, « Littérature(s) », 305 p. *Spirale*, (195), 44–45.

LA CLÉ D'UN UNIVERS

LA RHÉTORIQUE ÉPISTOLAIRE DE RABELAIS de Claude La Charité

Nota Bene, « Littérature(s) », 305 p.

Nous connaissons de Rabelais pas moins de dix-sept lettres, adressées à d'illustres contemporains — Érasme, Budé — ou encore à ses proches. Parmi ces lettres, figurent aussi celles que Rabelais inséra dans ses œuvres, comme la lettre de Gargantua à son fils, au chapitre VIII du *Pantagruel*. La critique littéraire, peu sensible au corpus épistolaire de Rabelais, ne s'est intéressée qu'aux lettres privées, dans la mesure où elles servaient de modèle et de référent pour lire les épîtres romanesques. On y a vu une profession de foi de la rhétorique cicéronienne, ou de ce que l'on nomme le « cicéronianisme ». Or, étrangement, le concept même de « cicéronianisme » a été peu défini par la critique, comme s'il s'imposait avec évidence. Mais, comme le montre Claude La Charité, c'est précisément dans la manière dont on use de l'autorité de Cicéron que l'on peut reconnaître d'importantes distinctions de style entre les auteurs.

Toute la question est de savoir jusqu'où il faut être fidèle au grand orateur romain. La Charité distingue deux écoles rhétoriques : les « nosopopiens », partisans d'une imitation mot pour mot de la langue cicéronienne — celle-ci n'est plus alors un modèle rhétorique, mais un objet textuel qu'il faut imiter dans le détail près — et les disciples d'Érasme, selon lesquels la rhétorique des Anciens n'a pas de valeur intrinsèque mais instrumentale, ce qui suppose que chacun doit et peut l'adapter aux fins qui lui sont propres. Claude La Charité retient deux traités pour jeter une lumière neuve sur le corpus épistolaire de Rabelais : le *De conscribendis epistolis* d'Érasme (1522) et le *Grant et vray art de pleine rhétorique* (1521) de Pierre Fabri. L'enjeu ici n'est pas de prouver le cicéronianisme strict de Rabelais, ni son érasmisme, mais de montrer la tension qui existe dans son œuvre épistolaire entre le strict respect des Anciens et l'utilisation qu'il en fait pour bien se faire comprendre de ses contemporains.

Érasme et Fabri

Le premier chapitre du livre montre comment la rhétorique épistolaire fut peu à peu élaborée au Moyen Âge pour devenir ensuite un système très complexe et parfaitement adapté à sa dimension à la fois publique et privée à la Renaissance. L'un des grands intérêts — mais ce n'est pas le seul — de l'étude de Claude La Charité est de montrer en quoi l'« épistolographie » est au centre des préoccupations rhétoriques des humanistes de la

Renaissance. Cette thèse se vérifie tout particulièrement dans l'œuvre d'Érasme consacrée à la rhétorique. Le traité *De conscribendis epistolis* occupe un rôle important, car Érasme voit dans la lettre, dit La Charité « l'exercice rêvé par l'inépuisable mine de sujets qu'elle peut traiter ». Érasme y fustige tout usage excessif des marques de politesse et d'admiration. Une marque de sa-

1521, est plus proche de l'esprit des traités médiévaux de rhétorique épistolaire. C'est ainsi, par exemple, que Fabri insiste sur l'importance de bien distinguer trois niveaux pour les lettres : celles qui sont rédigées à nos supérieurs, ensuite à nos pairs, et enfin à nos inférieurs. Chaque niveau suppose une série de règles bien précises. Ce qui serait de la flagornerie dans un cas est au



Guy Laramée, *Sans titre*, 2002, livres.

lutation trop courtoise est vue comme de la flagornerie, et dessert donc, pense-t-il, les fins de l'auteur, car la flagornerie ne peut être que de mauvais augure pour le destinataire de la lettre.

Comme on peut le constater, c'est essentiellement sur le plan de l'*elocutio* qu'innove Érasme, l'appareil rhétorique épistolaire issu de l'Antiquité demeurant pour le reste peu modifié. L'apport est malgré tout très important quand on sait comment les lettres circulaient d'érudits en érudits avant d'arriver à leurs destinataires. En outre, ces lettres, il faut insister sur ce point, ne sont pas écrites pour demeurer dans la sphère privée, mais pour qu'on en discute. Elles sont donc fréquemment publiées afin de favoriser les débats. Elles sont aussi publicisées lorsque, adressées à un homme politique important, elles sont lues publiquement, comme c'est le cas de la lettre de 1455 du Poggio adressée au roi d'Aragon, alors que le premier exhorte le second à déclencher les hostilités contre l'ennemi turc.

La rhétorique épistolaire de Pierre Fabri, dans le *Grant et vray art de pleine rhétorique* de

contraire nécessaire dans un autre, notamment lorsque l'on s'adresse à un homme dont la réputation est très grande, ou dont le pouvoir politique est très important.

Si Érasme recherche une certaine sobriété de la lettre, il n'en permet pas moins le recours aux techniques rhétoriques les plus utiles au propos de l'auteur et aux circonstances en fonction desquelles la lettre est écrite. On l'a dit, la rupture inaugurée par Érasme et certains humanistes de la Renaissance à sa suite se fait au niveau de l'*elocutio*. Qu'en est-il de Rabelais ?

Si on prend pour exemple la lettre, mentionnée plus haut, de Gargantua à son fils Pantagruel, on pourrait éviter tout simplement la question du style rhétorique choisi en postulant qu'elle est ironique, et n'a donc à respecter les conventions d'aucun style épistolaire. À cela, Claude La Charité répond que la lettre peut aussi bien être ironique que ne pas l'être ; là n'est pas le problème. L'ironie n'oblige pas Rabelais à écarter quelque convention rhétorique que ce soit. Elle ne permet surtout pas de soustraire la

rhétorique rabelaisienne du cadre référentiel qui est le sien sous prétexte que son génie l'élèverait au-delà de ce cadre.

La singularité de Rabelais

L'exemple de la lettre de Gargantua à son fils est important en ce qu'il permet à Claude La Charité de démarquer sa lecture de Rabelais des interprétations trop libres des grands auteurs de la Renaissance. Rabelais est un auteur exceptionnel, tous peuvent en convenir. Mais cela ne signifie pas qu'il n'appartient pas au monde qui est le sien, et ne participe pas aux chantiers intellectuels de son temps. La Charité ne tombe pas pour autant dans les pièges d'une grille de lecture qui aplatirait la spécificité de Rabelais, comme on peut le voir dans l'interprétation qu'en donne

rhétorique, celui préconisé par Érasme par exemple, ne soit pas respecté avec fidélité par un auteur, en l'occurrence ici Rabelais, tout au long de sa vie, il devient encore plus difficile de vouloir lire toute la littérature française du premier XVI^e siècle à l'aune d'un seul modèle.

Recommandation et conciliation

Loin donc de vouloir plaquer une conception rhétorique unique à la totalité du corpus rabelaisien, Claude La Charité montre l'évolution de Rabelais sur le plan de ses allégeances littéraires. Mais il montre aussi, et surtout, comment les variations rhétoriques des échanges épistolaires répondent aux exigences des circonstances. Dans une épître dédicatoire en latin (*l'Épître dédicatoire des Aphorismes d'Hippocrate à Geoffroy d'Estissac* :

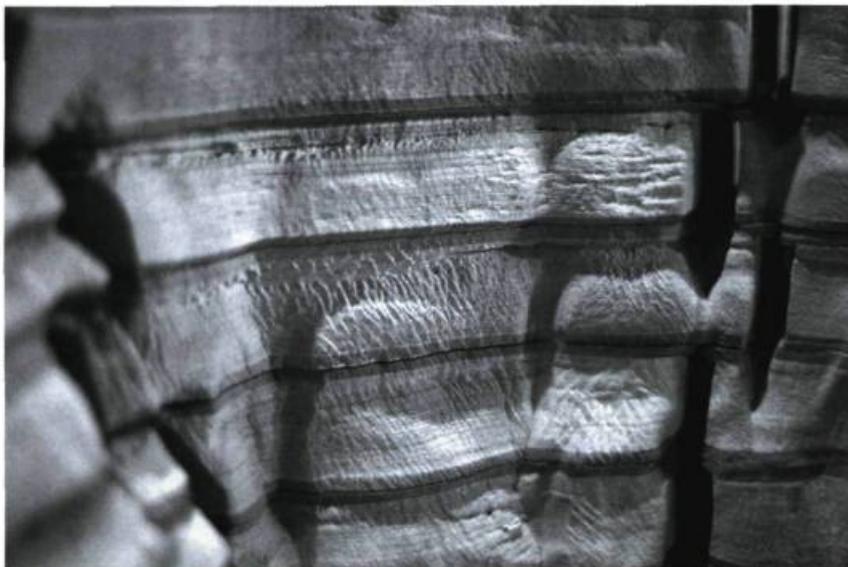
concilitoria : ce qu'il recherche, c'est l'amitié de Budé. Pour un tel type de lettres, Érasme conseille l'humilité sans pour autant verser dans l'abnégation. Infidèle à ce principe, Rabelais se déprécie au point que si Budé est encensé, on ne voit pas pourquoi il s'intéresserait à une personne qui se décrit elle-même comme étant de faible valeur. Mais l'enjeu ici est typique de l'humanisme : l'épanouissement de l'homme, sur le plan moral et religieux, passe par l'accès à la connaissance. L'abnégation de Rabelais illustre la possibilité par l'éducation de construire entièrement l'homme. Telles n'étaient évidemment pas les intentions de Rabelais, et Claude La Charité ne les lui prête pas. Rabelais n'a pas à justifier ce que nous pensons de l'humanisme de la Renaissance. Mais il semble ici que cette notion ait un véritable sens. Il s'agit d'une célébration du savoir, et du savoir des langues anciennes en particulier, célébration dont le modèle rhétorique est, dans cette lettre, celui de l'abnégation et de la volonté de conciliation.

Père et fils

La lettre de Rabelais à Érasme est étudiée sous un tout autre aspect. Elle correspondrait en fait au genre des « lettres entre pères et fils », dont on retrouve d'autres exemples dans les lettres romanesques (lettre de Grangousier à Gargantua — chapitre XIX du *Gargantua*; lettre de Pantagruel à Gargantua — chapitre III du *Quart Livre*; lettre de Gargantua à Pantagruel — chapitre VIII du *Pantagruel*). Il n'y a pas lieu, sur le plan de la rhétorique, de distinguer nettement entre les lettres fictives et les lettres adressées à des personnes réelles. Les mêmes principes s'appliquent au monde réel et au monde romanesque. Mais Rabelais ne s'est pas senti obligé ici de se diminuer aux yeux d'Érasme : ce qu'il cherche, ce n'est plus à prouver ce que l'éducation peut accomplir, mais à remercier Érasme pour ce qu'elle a permis d'accomplir. Rabelais ne demande pas une protection : il revendique une filiation par l'éloge d'un père spirituel. Cette revendication passe aussi par la dépréciation d'éventuels « pères » disponibles sur la scène humaniste, en l'occurrence, Jules Scaliger.

Il n'est pas possible de rendre compte ici de la richesse et de l'étendue du travail de Claude La Charité. Il faut cependant insister sur deux points dont on a déjà fait mention précédemment. D'abord, ce livre représente un apport indéniable aux études sur la Renaissance en insistant sur un corpus relativement peu exploité par les spécialistes : le corpus épistolaire. À la lecture de son livre, on ne peut que donner raison à Claude La Charité de voir dans ce corpus une clé particulièrement utile pour entrer dans l'univers de l'humanisme de la Renaissance. D'autre part, son travail permet d'éviter les pièges de la monographie, où l'auteur est célébré comme un saint, dégagé de sa gangue historique, sans pour autant ne voir chez lui qu'une simple expression de son univers intellectuel.

CHRISTIAN NADEAU



Guy Laramée, *Biblos* (détail), 2001, livres.

l'historien Lucien Febvre dans son livre *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle : La religion de Rabelais* (Paris, 1942). En histoire des idées, un des grands apports des études consacrées à la rhétorique est d'avoir pensé les œuvres des grands auteurs aussi bien que celles des *minores* comme des éléments de réseaux discursifs. Pour être entendu, pour séduire ou convaincre, un auteur doit employer une série de codes, et s'il ne le fait pas, il est possible, sinon de comprendre les raisons pour lesquelles il refuse de s'y contraindre, du moins de voir quels effets un tel refus peut produire chez ses contemporains.

L'étude historique de la rhétorique propose de saisir les instruments et les techniques d'un discours, ce qui ne signifie pas d'une part qu'il existe un paradigme unique de la rhétorique commun à tous les auteurs, ni d'autre part que tous fassent un même usage d'un paradigme rhétorique donné. Par exemple, le cicéronianisme de Rabelais n'est pas le même lorsqu'il est utilisé pour ses lettres romanesques et lorsqu'il l'emploie pour d'autres lettres. Si on peut accepter qu'un modèle

le bien commun et l'idée de vertu) — dont on regrette que Claude La Charité ne propose pas de traduction française —, Rabelais passe de la rhétorique du blâme, dont il trouve les outils chez Fabri, à celle de la louange, dont il trouve étonnamment les instruments chez Érasme, qui s'opposait pourtant aux aspects serviles de la louange épistolaire. Dans l'ensemble, le but est de tempérer la louange pour assurer la crédibilité de cette dernière, et non pour effacer son effet.

On relève deux autres exemples importants du corpus épistolaire de Rabelais, dans les lettres à Érasme et à Guillaume Budé. Comme les épîtres dédicatoires dont on a donné un exemple plus haut, la lettre à Budé vise à attirer l'attention (c'est le principe classique de la *captatio benevolentiae*) mais en vue d'une demande bien précise : ne pouvant étudier le grec en raison de la règle de son ordre monastique — les franciscains —, Rabelais cherche un appui pour cautionner son désir de savoir auprès des autorités. Il s'agira alors pour lui, en prenant appui sur la rhétorique érasmiennne, de produire une *epistola*